



Separation sans mariage et garde d'enfant

Par **lecocq francoise**, le **26/03/2008** à **18:41**

bonjour, je pense me séparer de mon ami et je voudrai savoir quels sont mes droits par rapport à notre fils et à notre maison que nous avons fait batir il y a cinq ans.Nous avons également beaucoup de petits crédits en commun.Comment se règlent les paiements une fois séparés?
merci de votre réponse.

Par **lecocq francoise**, le **01/04/2008** à **13:48**

merci de votre témoignage. J'avoue qu' il ne m'incite pas à quitter mon ami pour le moment. Je ne pensai pas que c'était aussi compliqué. Pour le moment nous avons subi la perte d'un ami, alors la séparation n'est plus au gout du jour, mais j'aimerais tout de même savoir que faire et par quoi commencer le jour ou cela arrivera.Si quelqu'un peut me renseigner.Merci d'avance.

Par **victime**, le **02/04/2008** à **08:25**

COMMENCER PAR EMMENER L ENFANT ET L INSCRIRE DANS UNE ECOLE PRES DE CHEZ VOUS CAR LES JUGES PRENNENT EN COMPTE LES FAITS ET ALLER VOIR UN AVOCAT POUR DES RENSEIGNEMENTS AVANT DE FAIRE QUOI QUE CE SOIT...BON COURAGE ET SI VOUS POUVIEZ AVOIR UNE MEDIATION C EST LE MIEUX POUR LES ENFANTS...MOI JE N AI PAS EU CETTE CHANCE ,a bientot